

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Rejeté

AMENDEMENT N ° II-CF365

présenté par

Mme Taurinya, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Immigration, asile et intégration »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Immigration et asile	0	18 000 000
Intégration et accès à la nationalité française	0	0
Sauvetage des naufragés (ligne nouvelle)	18 000 000	0
TOTAUX	18 000 000	18 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous proposons la création d'un programme dédié au sauvetage des migrants naufragés.

Les naufrages ne cessent de se multiplier, et depuis janvier 2025 au moins 27 personnes sont décédées dans la Manche en tentant de faire la traversée jusqu'en Angleterre dans des embarcations de fortune.

En 2024, on décompte a minima 2 452 personnes décédées dans la Méditerranée et ces drames migratoires s'accumulent dans l'indifférence générale des dirigeants politiques. Depuis janvier 2025, au moins 743 personnes ont trouvé la mort en essayant de rejoindre l'Europe par la Méditerranée.

L'année 2024 est l'année la plus meurtrière dans le monde avec au moins 8 938 personnes disparues sur les routes migratoires selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Depuis 2014, plus de 32 000 migrants sont morts en Méditerranée selon l'Organisation mondiale pour les migrations, sur les plus de 67 000 personnes mortes ou disparues sur les routes migratoires dans le monde. Les naufrages sont la première cause de décès des migrants sur les routes de l'exil selon l'ONU, qui estime que « Les capacités de recherche et de sauvetage pour aider les migrants en détresse en mer doivent être renforcées pour aider à sauver des vies ».

Pour les associations d'aide aux migrants, la politique répressive et sécuritaire des autorités a une grande influence dans la fréquence de ces catastrophes humaines.

Les derniers gouvernements ont favorisé une politique répressive et sécuritaire de l'asile et de l'immigration, au service de l'endiguement et des expulsions et au détriment d'une politique d'accueil permettant de garantir la dignité des personnes et les droits fondamentaux.

Pour dissuader les migrants de traverser la Manche, le Royaume-Uni et la France ont conclu un nouvel accord visant à échanger des « mauvais » migrants entrés illégalement au Royaume-Uni contre des « bons » migrants présents en France. Loin de décourager les personnes extrêmement précaires qui risquent leur vie sur les routes migratoires, cet accord opère une politique de tri contraire aux droits fondamentaux des personnes et l'association Utopia l'assimile à de la « traite d'être humains ». Le présent budget est à l'image de cette politique inhumaine où la priorité est à la « lutte contre l'immigration irrégulière » par des dispositifs répressifs d'enfermement et d'expulsions.

Le Parlement s'honorerait plutôt à voter les crédits que nous proposons à travers la création du programme « Sauvetage des naufragés », afin de financer des dispositifs maritimes qui seraient affrétés par l'État français afin de porter secours en Méditerranée et dans la Manche aux navires et embarcations de fortune en détresse. L'indifférence face à ces vies perdues doit cesser.

Le financement de cette mesure se ferait par un transfert de 18 000 000 d'euros en AE et en CP – soit environ cinq fois le budget de fonctionnement de l'ONG SOS Méditerranée – depuis l'action 03 « lutte contre l'immigration irrégulière » du programme 303 « immigration et asile » vers un

nouveau programme intitulé « Sauvetage des naufragés » ainsi abondé de 18 000 000 d'euros en AE et en CP.